



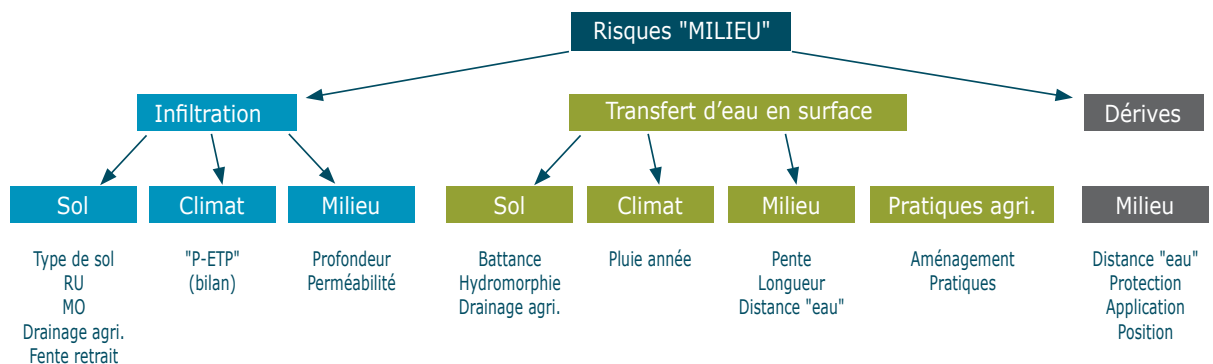
■ Adapter le désherbage du maïs sur les zones à enjeu potable

La présence de s-métolachlore (famille des chloroacétamides) et de ses métabolites dans les eaux de surface est un des problèmes rencontrés sur certaines aires d'alimentations de captages. Vous trouverez ci-dessous quelques éléments de réflexion concernant le désherbage du maïs sur les zones à enjeux qualité de l'eau.

Le désherbage mécanique est la meilleure solution pour limiter les risques, mais il n'est pas toujours réalisable à court terme (types de sols, temps, matériel disponible sur l'exploitation).

Estimer les risques

Le calcul du risque de transfert prend en compte les caractéristiques du sol, les périodes d'application, les caractéristiques de la parcelle et les aménagements parcellaires présents (drainage, bandes enherbées notamment).



Adapter ses pratiques sur les parcelles à risque de transfert élevé

Introduire une ou des interventions mécaniques

Un passage de herse étrille en prélevée peut être une première étape de la stratégie désherbage. Ce passage à l'aveugle a un résultat très lié aux conditions de l'année. Pour la gestion des levées échelonnées, il est possible d'envisager plusieurs binages, le dernier devant être réalisé au plus près de la fermeture de l'inter rang.



Levées d'adventices à l'inter-rang après herbisemis



Agissons ensemble pour la qualité de l'eau

Localiser le traitement de prélevée sur le rang au semis

Cette stratégie permet de préserver le rang en début de cycle, en diminuant les doses appliquées de moitié. En post-levée, la ou les interventions peuvent être chimiques ou mécaniques et sont à adapter en fonction du matériel disponible et de la flore présente.



Adapter les stratégies de lutte chimique

Introduire une ou des interventions mécaniques

Éviter la mono-utilisation : panacher les matières actives et les positionnements (pré ou post). Associer les matières actives : les associations avec d'autres matières actives permet de réduire la dose de chloroacétamide. Prendre contact avec votre conseiller habituel pour déterminer l'association adaptée à votre situation.

Passer d'une stratégie tout en pré-levée à une stratégie « pré » puis « post » : cela peut permettre de réduire les doses utilisées en pré-levée. C'est le plus souvent la complexification de la flore qui entraîne cette adaptation de stratégie.

La stratégie foliaire tout en post levée : elle est conditionnée à une bonne hygrométrie lors des interventions, ainsi qu'à une bonne adaptation stade/dose. Elle est moins performante sur les levées échelonnées de graminées estivales. Le risque est lié aux jours disponibles : sur sols portants, il sera plus facile d'intervenir au bon moment. Elle est basée sur

des associations tricétones + sulfonylurées, éventuellement complétées selon la flore.

Le choix de la stratégie devra être adapté au contexte de chaque exploitation. Leur réussite dépend de plusieurs facteurs : pression des graminées estivales, portance des sols et créneaux d'intervention, taille du chantier et dimensionnement du matériel utilisé, que ce soit un pulvérisateur ou une bineuse. La réussite passe notamment par l'adaptabilité au contexte de l'année et à celui de la parcelle. C'est cette disponibilité ainsi qu'une capacité à réagir rapidement qui permettra de minimiser le risque d'échec et ces conséquences annuelles et pluriannuelles sur la flore.

Prévenir les résistances : un facteur à ne pas négliger est la prévention des risques d'apparition de résistances, dont le premier levier est l'alternance des matières actives. C'est particulièrement vrai pour les différentes sétaires contre lesquelles le seul moyen de lutte en dehors de la famille des chloroacétamides est celle des sulfonylurées, famille qui domine les programmes désherbage quelles que soient les cultures, annuelles comme pérennes.

DIS : Déchet Industriel Spécial, qui nécessite une filière de traitement spécifique, avec un coût pour l'agriculteur, collecté avec les PPNU.
NB : au coût de l'équipement, il faut ajouter celui de l'aire de lavage bétonnée et équipée, soit 8 000 € à 20 000 €.

Contact : Christine LOBRY : 05 53 63 56 50